

### Droit au logement opposable ou chronique de la médiatisation de nos sociétés

#### Édito du Président

Don Quichotte qui vainement s'attaquait aux moulins à vent, n'en reviendrait sans doute pas : que l'image de 200 tentes rouges alignées le long du Canal Saint Martin, censées protéger du vent et de la pluie, produisent de tels effets et la rédaction en quelques jours d'un projet de loi rendant le droit au logement opposable.

Au coup médiatique répond le coup politique, et même si l'on peut se réjouir du débat ainsi suscité, on est également en droit de s'interroger et de s'inquiéter sur ce mode de traitement des questions sociales dans notre pays et sur sa généralisation.

Une cinquantaine de chercheurs réunie autour de Serge PAUGAM nous propose plutôt d'engager un travail de fond visant à refonder et reconstruire le contrat social bâti au lendemain de la seconde guerre mondiale et qui n'en finit pas de craquer de toutes parts, à repenser les fondements éthiques de la solidarité (1).



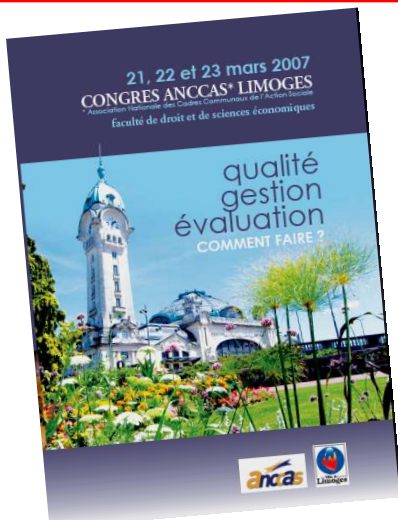
Philippe RYSMAN

Sachons, modestement et à notre niveau, contribuer à ce travail de réflexion et d'élaboration. Le congrès de LIMOGES nous en offre l'occasion et je vous y attends très nombreux.

(1) « Repenser la Solidarité : l'apport des sciences sociales » sous la direction de Serge PAUGAM – PUF, coll. Le lien social

*A l'aube de cette nouvelle année,  
le Conseil d'Administration de l'ANCCAS  
et la rédaction de La Lettre  
vous adressent leurs meilleurs vœux.  
Que l'année 2007 vous apporte le bonheur  
dans votre vie familiale et professionnelle.*

### Congrès de Limoges ... Le guichet des inscriptions est ouvert !



La plaquette et le programme du Congrès de Limoges qui se déroulera du 21 au 23 mars prochains, est sortie.

Celles et ceux qui ne les auraient pas reçus peuvent se les procurer en téléphonant au 05 55 45 97 60.

Comme chaque année, le programme qui aborde les points essentiels de l'actualité et nous invite à réfléchir sur nos pratiques, sera ponctué de moments agréables tels que chaque organisateur sait en préparer.

Evaluation et qualité, sont désormais au cœur de nos préoccupations, tant par la volonté affichée du législateur, qu'au travers d'une demande plus exigeante des usagers. Comment dès lors, intégrer dans nos habitudes de travail, l'utilisation de procédures parfois complexes, avec l'impératif de réactivité, de développement et de qualité? Vécus par certains comme des contraintes, ces nouveaux outils se révéleront-ils comme de véritables opportunités pour nos services ?

**N'attendez pas, inscrivez-vous immédiatement !**

## Charte du bénévolat ... Par Nadine ENC, Directrice du Service Personnes Âgées à Versailles

Forte du partenariat qu'elle a développé avec les bénévoles, la Ville de Versailles a rédigé une charte que signent ceux qui œuvrent en complémentarité avec elle. Une délibération est venue en approuver les termes.

En effet, il importait pour la Ville de Versailles d'établir un lien entre la personne âgée désirant une présence ou un accompagnement et le bénévole qui, gratuitement, souhaite donner de façon régulière quelques heures de son temps au titre de la solidarité et du maintien du lien social.

Il s'agissait pour la Ville de s'assurer de l'engagement réel des bénévoles et de fixer un cadre à leurs activités. C'est pourquoi cette charte a été mise en place en vue de garantir :

α le respect des opinions philosophiques et religieuses de la personne accompagnée, de sa dignité, de son intimité

α la discrétion et la confidentialité.

En parallèle à celle-ci, une autre expérience a été développée en direction des personnes âgées. La Ville a mis en place, il y a un an, un portage de livres à domicile pour les personnes âgées isolées et à mobilité réduite. Un partenariat a été établi avec une bibliothèque privée possédant un large fonds de livres à gros caractères et une entreprise d'insertion ; cette dernière assure la livraison des ouvrages.

Pour obtenir tout renseignement, complémentaire sur ces deux expériences, vous pouvez entrer en contact avec Nadine ENC, Directrice du Service des Personnes Âgées, à l'adresse suivante : [nadine.enc@ccas-versailles.fr](mailto:nadine.enc@ccas-versailles.fr)

*N'hésitez pas à partager vos expériences par l'intermédiaire de La Lettre aux Adhérents. Si petites soient-elles (en apparence), elles peuvent être utiles à des collègues. Vos textes peuvent être transmis avec vos coordonnées à : [y.massart@ccas-annonay.fr](mailto:y.massart@ccas-annonay.fr)*

## Handicap – Dépendance : 2010 - Levée de la barrière des âges ... Par François FOUGERE, Directeur du CCAS de Quimper

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, prévoit la suppression des âges en matière de handicap.

L'article 13 fixe une échéance de 5 ans afin que la prestation de compensation soit versée à toute personne en situation de handicap, âgée ou non.

Cette problématique a été débattue lors d'un colloque remarquablement bien organisé par le pôle social de l'ENACT d'Angers les 9 et 10 janvier 2007.

L'ambition de ce colloque, selon les promoteurs, était de contribuer à clarifier les éléments de convergence entre dépendance, autonomie et handicap afin d'identifier les freins et leviers pour atteindre cet objectif.

Le pôle social nous conviait à venir réfléchir à cette problématique afin d'anticiper l'échéance 2010.

Sachons entendre cette invitation à la réflexion et nous préparer à ces évolutions qui me paraissent souhaitables mais qui ne manqueront pas de bousculer nos services.

## En direct de Franche-Comté... Par Yves CAMPER, Directeur du CCAS de Luxeuil-les-Bains

Les C.C.A.S. du Nord Franche-Comté ont pris la bonne habitude depuis plus de six ans de travailler en réseau et de se rencontrer de manière très régulière (cinq ou six fois par an), afin d'échanger leurs expériences, leurs difficultés, leurs projets. Pilotées par le C.N.F.P.T. Nord Franche-Comté, les réunions ont lieu à chaque fois dans une ville accueillante différente. Vingt trois Villes sont concernées, de trois départements, le Doubs, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort. Présent à toutes les réunions le Directeur du C.N.F.P.T., Guy GROSDÉMOUGE, anime les débats.

Ces rencontres ont permis de mettre en place un Forum une fois tous les deux ans, sur un thème d'actualité, auquel sont invités les Elus, les Membres des Conseils d'Administration, tous les Directeurs des structures importantes du Social (DRASS, DDASS, Conseils Généraux), ainsi que tous les partenaires sociaux intéressés. Le dernier qui eut un succès important a eu lieu à Héricourt (70) sur le thème de l'hébergement d'urgence.

Une offre de formation propre aux C.C.A.S. y est étudiée chaque année et suivie à chaque réunion du groupe. De toute évidence, cela a permis de répondre aux besoins propres à chaque Ville, et d'assurer un fort taux de participation. Y est du reste prévu, cette année une formation en analyse de la pratique de direction et de management destinée aux Directeurs de C.C.A.S. On n'est jamais si bien servi que par soi-même...

C'est enfin le lieu de transmission des informations « ANCCAS » : huit collègues sont adhérents.

Outre le temps de travail, c'est un moment de convivialité bien agréable où au moment du repas pris en commun, nous découvrons les tables régionales et échangeons sur les diverses activités culturelles de nos villes.

Ce réseau « social » a finalement des ramifications fortes dans de nombreux domaines.

### **ANCCAS** Secrétariat Général

BP 74095  
57040 METZ CEDEX 1

Tél : 08 72 84 57 03

Mailto : [anccas@free.fr](mailto:anccas@free.fr)

Site Internet : [www.anccas.org](http://www.anccas.org)



### Le CCAS d'Annonay recrute **d'urgence** Le Directeur de sa résidence médicalisée

Cadre A de niveau 1 ou cadre de santé  
**Renseignements** : Yves MASSART, Directeur du CCAS, au 04.75.33.75.12

Candidatures et CV **pour le 23 février 2007** à :

Monsieur le Président du CCAS  
3 rue des Fossés du Champ - BP 80  
07101 ANNONAY cedex

### **BUTINAGE** par Y. Massart Thème : la protection de l'enfance

[www.assemblée-nationale.fr/12/projets/pl3184.asp](http://www.assemblée-nationale.fr/12/projets/pl3184.asp) : le texte du projet de loi

[www.famille.gouv.fr/protoc\\_enfance/sommaire.htm](http://www.famille.gouv.fr/protoc_enfance/sommaire.htm) : site proposant une liste de documents relatifs à la protection de l'enfance

[perso.orange.fr/enfantendanger/accueil.htm](http://perso.orange.fr/enfantendanger/accueil.htm) : de nombreuses informations sur ce thème